

espace  
libres  
savoirs



## Un réseau régional des savoirs de base

1. Des enjeux forts pour la Région Centre
2. Un historique
3. Les objectifs : qu'est-ce qu'un visa ?
4. Un service de proximité : *l'espace libres savoirs*
5. Les conditions de réussite



## 1. Des enjeux forts pour la Région Centre

« Développer un réseau régional des savoirs de base », cette volonté s'inscrit dans le Schéma Régional de Développement Economique et Social (SRDES) « ... une région qui renforce les compétences professionnelles de ses habitants » ainsi que dans le groupe 2 du Programme Régional de Développement des Formations (PRDF) « ... mettre en place un service public de proximité dans le domaine des savoirs de base ».

L'idée force est de structurer un réseau régional des savoirs de base s'inscrivant au cœur du développement régional.

Il doit passer par un maillage territorial, une offre de formation lisible, attractive et de proximité.

Qu'entend-on par savoirs de base ?

Il s'agit du socle commun de connaissances fondamentales indispensables pour s'insérer durablement et évoluer dans l'emploi.

C'est aussi bien acquérir les bases des connaissances traditionnelles (lire, écrire, compter) qu'adopter des attitudes et des comportements adaptés. Ce peut être également développer des capacités d'organisation personnelle, l'autonomie...



## 2. Un historique

Dès 2004, la Région s'est engagée dans le projet Télémaque qui a permis la réalisation de près de 50 000 visas en 2 ans.

Destiné à réduire la fracture numérique, il a permis une première démarche de mise en réseau d'environ 50 organismes de formation et la mise à disposition d'une plateforme destinée à recevoir des contributions sur un centre de ressources accessible à tous.

En 2006, ce sont 7 visas qui sont désormais accessibles :

- visa internet centre,
- visa anglais,
- visa lire, écrire,
- visa compter,
- visa éco-gestes,
- visa raisonnement logique,
- visa bureautique.



### 3. Les objectifs du visa

Un visa est une attestation ; ce n'est en aucun cas une certification, il atteste qu'un certain nombre de connaissances de base sont acquises.

Volontairement de courte durée, l'apprenant y accède à partir de ses centres d'intérêt. C'est la phase de positionnement qui permet de définir le parcours de l'apprenant. Il s'agit donc d'un parcours individualisé.

Le visa doit donner envie d'aller plus loin dans l'apprentissage.

Il est entièrement gratuit et s'adresse à tout type de public, demandeur d'emploi, salarié, étudiant, femme au foyer...

Chaque citoyen de la région Centre doit pouvoir identifier, au plus près de chez lui les lieux où il aura accès à cette offre de formation. C'est la raison d'être de ce service de proximité.



## 4. Un service de proximité avec l'*espace libres savoirs*

Qu'est-ce qu'un « *espace libres savoirs* » ?

- C'est tout d'abord un lieu d'accueil et d'information de tous les publics,
- On y trouve l'offre de formation aux savoirs de base et plus largement l'offre de formation régionale,
- Ce peut être le lieu de réalisation de la formation aux savoirs de base (un visa ou plusieurs visas peuvent être proposés)
- Le porteur de l'*espace libres savoirs* assure également la coordination des acteurs locaux,
- C'est également un lieu ressources disposant de matériel informatique en libre service accompagné.

Cette année, 10 *espaces libres savoirs* sont labellisés. (cf. liste des organismes de formation et cartographie)



## 5. Les conditions de réussite

La réussite de ce projet de mise en réseau des savoirs de base nécessite l'adhésion de tous les acteurs.

Il concerne aussi bien les responsables d'organismes de formation que les formateurs.

L'évolution des pratiques doit être accompagnée et doit se faire grâce à l'outil structurant qu'est la plateforme Télémaque (centre de ressources où chacun peut y apporter sa contribution), avec l'aide de l'équipe en charge de la professionnalisation des acteurs.

De partenariats locaux doivent être engagés, dans la poursuite de ce qui a été initié depuis plusieurs années.

L'ensemble des acteurs doit travailler de manière collaborative afin de mutualiser les outils et les expériences.

La réussite du projet dépend de l'investissement de chacun.

| ESPACE LIBRES SAVOIRS - TABLEAU DES ORGANISMES SUPPORTS |                                         |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| OUVERTURE EN JANVIER 2006                               |                                         |
| Département                                             | Organisme de formation support          |
| Cher<br>(18)                                            | IMEP – Ville de Bourges                 |
|                                                         | GRETA de Vierzon                        |
| Eure-Et-Loir<br>(28)                                    | GRETA de Chartres                       |
| Indre<br>(36)                                           | GRETA de Châteauroux                    |
| Indre-Et-Loire<br>(37)                                  | AFPP de Tours                           |
|                                                         | GRETA Touraine (Chinon)                 |
|                                                         | GRETA Val de Loire (Amboise)            |
| Loir-Et-Cher<br>(41)                                    | GRETA du Loir-Et-Cher (site de Vendôme) |
|                                                         | A LIRE                                  |
| Loiret<br>(45)                                          | AFEC                                    |
| <b>Total : 10 organismes de formation</b>               |                                         |



## Cartographie des Espaces Libres Savoirs



